



Décisions des 9 organisations de retraité-e-s

réunies mercredi 18 octobre 2023

La réunion s'est tenue dans les locaux de FO. Les 9 organisations étaient présentes.

Après échanges et discussions, plusieurs décisions ont été prises :

- **Centralisation des informations remontant des équipes départementales** quant aux initiatives décidées en commun (manifestations, rassemblements) et quant aux pétitions « papier » collectées. C'est FO (Paul Barbier) qui effectue cette centralisation, et chaque organisation lui fait parvenir ses propres informations reçues.
- **En ce qui concerne le rassemblement à Paris**, au métro Varenne (à proximité de Matignon), c'est la CGT (Jean-Pierre Lalbat) qui rédige le texte qui sera lu par un ou une représentant·e des 9 au nom des 9.
- **Pour l'audience demandée à Matignon**, chaque organisation indique à la CGT (Jean-Pierre Lalbat) le nom de la personne qui fera partie de la délégation (une personne par organisation).
- **Au lendemain du 24 octobre, un communiqué « offensif »** sera rédigé et envoyé et c'est FO (Paul Barbier) qui rédigera le projet.
- **Un courrier va être envoyé aux associations** avec lesquelles nous travaillons au sein du Haut Conseil de l'Âge (HCA) pour leur proposer une initiative commune pour s'opposer au PLFSS 2024. C'est la FGR-FP (Jacques Fogliarini) qui envoie une proposition.
- **Un communiqué de presse du G9** va être rédigé pour mettre en avant nos analyses et nos critiques sur le PLFSS 2024. C'est la FSU qui rédige le projet (Marylène Cahouet).
- **Un nouveau document va être rédigé pour dénoncer les mensonges du gouvernement** et de celles et ceux qui le servent, sur la situation qui serait celle des personnes retraitées. Une nouvelle fois, le gouvernement prépare des attaques contre les personnes à la retraite en disant qu'elles sont favorisées dans notre société. C'est la CGT (Jean-Pierre Lalbat) qui rédige le projet.
- **Un document à destination des équipes dans les départements** va être mis au point pour expliquer ce qu'est la CNSA, créée après 2003 et l'épisode de la canicule et qui, désormais, gère la 5^e branche de la sécurité sociale (branche Autonomie) où les organisations syndicales sont ultra minoritaires. Cette gestion, où les organismes privés lucratifs sont fortement présents, est un peu le cheval de Troie des intérêts financiers dans la Sécurité sociale. C'est FO qui fait un projet (Didier Hotte).

Par ailleurs, il est retenu de réfléchir sur les mensonges du gouvernement dans son PLFSS 2024 où il affirme se préoccuper de la santé de la population alors qu'il budgétise des crédits en baisse dans pratiquement tous les domaines en les revalorisant nettement moins que l'inflation officielle. Après le 24 octobre, nos combats devront porter sur ce PLFSS 2024.

Prochaine réunion : lundi 13 novembre 2023, à 14 heures, dans les locaux de la FSU.